TIRAILLEURS BOURBONS

A Messieurs les officiers et sous-officiers de la compagnie qui se réunissent mercredi prochain, dix heures du matin, à la Redoute provisoire, pour, de là, se rendre à la Redoute définitive, où aura lieu la prise de possession de la Redoute par l'intendant et la Compagnie, et partout pour l'intendant et la Compagnie, et généralement prié de ne point manquer.

Par ordre supérieur,
Le Maréchal des Logis-Chef,
JACQUES LEON.

A LOUER. Un bureau bien disposé dans le magasin No. 65 rue de Camp, avec une mansarde au-dessus. On pourra en prendre possession au premier octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à FONDICK & BROTHER, 76 Camp

A LOUER.

A LOUER. Une maison en briques à étage avec quatre appartements de même, située rue de Chartres, entre les rues Royale et Bourbon. S'a

A LOUER, pour un an ou plus, une petite maison rue du Rempart, entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser à M. MAGNIEN, en briques, à Bayou des Familles, No. 29 rue de Chartres. Un autre, No. 15 et 17, pour un an ou plus, rue de la Douane, entre les rues Chartres et Bourbon. On peut en donner connaissance chez M. Alexandre P. W. WOODLEY, No. 15 rue de Chartres, ou au No. 17 rue de la Douane, où il faire les conditions avec M. HENRY CARLETON.

A LOUER—Le grand et magnifique MAGASIN, actuellement occupé par MM. Gaston & Vita. On pourra prendre possession le 1er octobre. On pourra parler à M. W. F. VREDENBURGH & Co, 3e Vieille Levee.

A LOUER—Le magasin de chasse de magasin de chasse, Chartres et Conti. S'adresser à B. & A. SOULIE.

A LOUER—Le Maison et le Magasin tout agencé et approvisionné de marchandises sèches, situés rue Toulouse et Chartres. S'adresser à J. DUFILHO, Pharmacien, 114 rue de Chartres